

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

Sommaire

Le Mot du Maire

Le Port

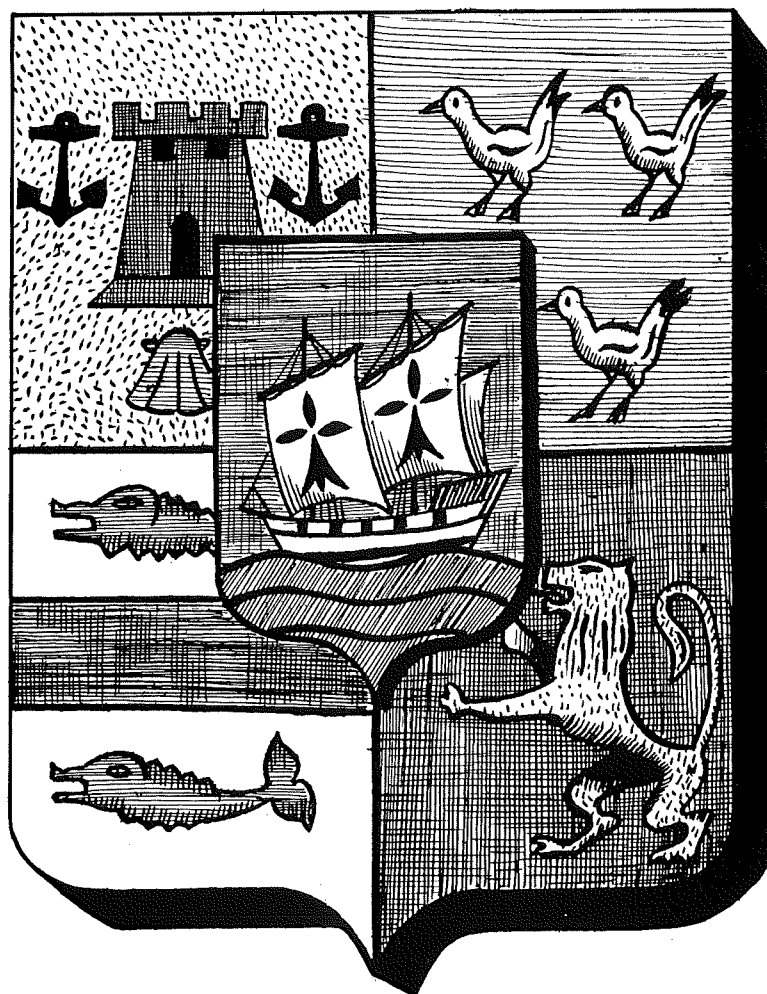
La Vie Associative

Informations diverses

Etat Civil

L'Odyssée du Gorbea Mendi

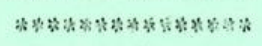
Bulletin Communal



N° 19

FEVRIER 1982

Le Mot du Maire



La naissance de l'année 1982 s'est faite dans des conditions plutôt difficiles: rappelez-vous, ce fameux "coup de givre" jamais vu de mémoire d'homme, qui a mis à rude épreuve nos installations et notre patience. A cette occasion, un passage au P.C. de l'E.D.F. à Saint Renan m'a familiarisé avec le tissu en toile d'araignée du réseau E.D.F., et le retard dans la remise en service de certains quartiers ou de certaines résidences trouve là toute son explication.

Cette visite m'a également permis de constater que le qualificatif d'"hommes au service des hommes" attribué aux agents de l'E.D.F. était loin d'être excessif.

Dans le précédent bulletin je vous avais laissé entendre qu'un programme de logements collectifs allait pouvoir être envisagé près de la nouvelle gendarmerie. L'Office HLM d'Armorique à qui nous avons confié l'étude a fait remplir un dossier à chacun des 24 postulants; il nous soumettra très prochainement ses conclusions. Dores et déjà, je crois cependant pouvoir dire qu'un programme de 12 logements, peut-être 18, a de fortes chances d'être réalisé.

La demande de permis de construire du VVF de Beauséjour est annoncée en Mairie, pour la fin de cette semaine.

Bien que le budget 1982 n'ait pas encore été voté, je suis cependant en mesure de vous apporter quelques précisions sur certains des travaux :

1°) conformément à la décision prise par le Conseil Municipal, le 28 février 1981, dans le but de mettre un terme à l'anarchie des mouillages et permettre ainsi à un plus grand nombre d'en bénéficier, la commune, après de longues et multiples démarches, a enfin été autorisée à procéder à l'organisation des mouillages sur le plan d'eau situé entre les deux digues. Une commission mixte composée d'élus, de professionnels, de plaisanciers associés ou non a été constituée pour mener à bien ce difficile travail de réglementation. Je dois rendre hommage à la qualité de ses réflexions et à sa sagesse.

2°) concernant la réfection du réseau d'alimentation d'eau potable, une nouvelle tranche est programmée et va intéresser les rues de Dunkerque, de la Tour d'Auvergne, St-Christophe et Dom-Michel...

3°) parallèlement, l'EDF va renforcer son réseau et doit implanter trois nouveaux transformateurs : à Beauséjour, le long de la Corniche, et au Bilou.

Notre programme d'amélioration du réseau routier va se poursuivre par la réfection des rues A. LUCAS, LE GONIDEC, ... L'élargissement des rues de Dunkerque, de la rue Surcouf, allant de Porsliogan à Lochrist. En raison de l'implantation de constructions neuves, nous allons devoir ouvrir des voies nouvelles, en particulier celle qui reliera le Street-Hir à la rue Kennedy, et la rue de Kérivin.

Ces élargissements nécessitent très souvent des emprises sur les terrains riverains. Ces cessions en vertu de l'article 372 L. du Code de l'Urbanisme sont gratuites jusqu'à concurrence de 10 % de la surface totale de la parcelle; au delà, la commune négocie avec le propriétaire le prix de la cession ou la forme de compensation. De toute manière, la collectivité a le devoir de remettre la limite " en l'état", si les travaux effectués apportent une valeur supplémentaire à l'ouvrage antérieur, cette valeur est évaluée et due à la Commune.

En ce qui concerne les Actes Administratifs régularisant ces cessions, ils nécessitent d'abord la production d'un document d'arpentage. Ayant dans ce domaine un retard d'une quinzaine d'années, nous avons confié la rédaction de ces actes au S.I.V.O.M.; l'expérience a prouvé que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même et désormais, cette responsabilité sera assurée par nous mêmes.

Une première et sérieuse étude du budget, nous permet d'envisager pour 1982 un programme de réalisations particulièrement important. Je voudrais également apporter une précision en ce qui concerne l'augmentation réelle des impôts locaux : dans la plus forte des hypothèses, elle se situera entre 13 et 13,5 % restant ainsi inférieure à l'augmentation du coût de la vie. Une prospective sur les budgets futurs nous permet également d'envisager l'avenir avec sérénité.

En terminant, je fais appel à votre esprit civique en vous rappelant que nous aurons à voter le 14 mars pour élire notre représentant au Conseil Général.

A partir du 4 mars, trois de nos employés communaux vont vous rendre visite pour vous aider à remplir un dossier en vue du recensement de la population. Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil. Merci.

Le Maire,

Le Port

Par délibération du 28 février 1981, le Conseil Municipal, désireux d'apporter son concours à l'aménagement du plan d'eau, et se trouvant dans l'impossibilité d'obtenir à court terme une concession, même "allégée", avait exprimé son souhait d'accroître le nombre de mouillages. Un premier projet de 85 postes avait été proposé par l'Administration, et adopté par les Commissions d'Enquête des ports de pêche et de plaisance le 22 septembre 1981. La municipalité, dans le but de satisfaire un plus grand nombre de demandes a élargi le projet et accentué son effort.

Le nouveau projet consiste à installer 122 mouillages de bateaux répartis sur 11 lignes de mouillages installées dans une zone limitée par le môle St-Christophe à l'Est, une ligne parallèle située à 85 m de l'apponement du môle Ste-Barbe à l'Ouest, la face sud des viviers et des nasses au Sud, en limite de la zone rocheuse, et la limite sud du chenal de 30 m de largeur d'accès et de sortie de l'arrière port réservé au Nord.

Les mouillages seront répartis comme suit :

- 37 mouillages réservés sur les 4 lignes situées le plus à l'Ouest de la zone dont 34 au profit des bateaux de pêche, et 3 au profit des bateaux de passage ;
- 85 mouillages sur les 7 lignes situées le plus à l'Est de la zone.

L'intervalle entre les lignes de mouillages variera de 50 à 15 m de l'Ouest vers l'Est, et l'intervalle entre les mouillages variera de 25 à 12 m de l'Ouest à l'Est.

Ces travaux confiés à l'Entreprise BLIGUY de BREST vont commencer le 11 mars et se poursuivre pendant trois semaines. Les propriétaires de corps morts situés dans la zone considérée sont priés de les enlever avant le 9 ou le 10 mars.

Dans la limite des places disponibles l'attribution de mouillages se fera à partir des critères suivants :

- contribuables, résidents principaux, résidents secondaires, usagers de TREBABU/ST MATHIEU puis ancienneté de fréquentation...

Les demandes de mouillages seront acceptées jusqu'au 4 mars dernier délai.

LA VIE ASSOCIATIVE

=====

Le Club des Mouëttes

Le Club a bien commencé l'année, pour son goûter annuel 120 personnes sont venues y passer un bon moment.

Dès 14 heures, la salle se remplissait.

Monsieur LOCUSSOL, Vice-Président, souhaitait la bienvenue à Madame BERTHOU, représentant la municipalité, à Monsieur le Recteur ainsi qu'à toutes les personnes présentes. Monsieur le Maire et Melle KEROAS, empêchés, s'étaient excusés.

Goûter copieux et très animé grâce à Monsieur AUFFRET qui décida de nombreux chanteurs et conteurs de l'assistance à se produire.

A l'issue de ce goûter, l'on tira les rois puis, grâce à des lots offerts par les établissements bancaires et des commerçants, une tombola clôtura l'après-midi.

Des photos ont été prises et l'on peut les voir et en acheter, soit au Club, soit chez Madame TANIQU.

Le 26 Janvier avait lieu l'Assemblée Générale, 78 personnes y ont assistées. Le 1/3 sortant ayant été réélu à l'unanimité, le bureau reste le même. En voici la composition : Présidente : Madame Thérèse UGUEN, Vice-Présidents, Madame P. CLOITRE et Monsieur LOCUSSOL, Trésorière, Madame ROANN, trésorière adjointe, Madame DECHATRE, Secrétaire Madame PICAUD, secrétaire adjointe, Madame Germaine KERSAUDY, administrateurs : Madame ROGER et Monsieur CREN.

Le compte rendu financier a été donné. Nous voyons avec plaisir que le club a une très bonne gestion, ce qui nous permet beaucoup de projets. Compte rendu aussi des activités de l'année 81 et ce que nous comptons faire en 1982. Les voyages sont les plus demandés.

Nous pensons que le Club remplit son rôle d'animation parmi les retraités, puisque de nouvelles adhésions ont été prises en ce début d'année. Nous regrettons que peu de ces nouveaux adhérents soient venus à cette réunion. Toutes les suggestions sont les bienvenues et ouvrent de nouvelles perspectives pour le Club.

Le Club annonce pour le 24 février qu'une journée à Saint-Renan est organisée pour le maintien des liens avec les anciens. L'an dernier, cette journée avait obtenu un grand succès, nous espérons qu'il en sera de même cette fois encore.

En Mars, le 24, un voyage est prévu à Landévennec.

Début Avril, le 7 ce sera la seconde promenade offerte par le Club ; voyage payé par le Club mais repas à la charge des participants. Direction Bénodet et le retour Bénodet Quimper soit en bateau, soit par le car.

Du 25 au 27 mai, voyage de 3 jours à Jersey.

En juin, le 23, promenade à Landévennec et la presqu'île de Crozon.

Nous signalons aussi que des voyages organisés par la Fédération permettent de faire des voyages de plus longue durée. Le programme est au club.

Mais que tous pensent à la vente artisanale qui aura lieu le 8 août. De nombreux ouvrages arrivent au club mais il en faut pour que nos stands soient bien achalandés et attirent de nombreux visiteurs et acheteurs.

PERMANENCE INFORMATEURS

=====

Dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, le Comité Cantonal a recruté un informateur dont le rôle consiste à aider tous les retraités dans leur démarches administratives et autres.

Une permanence se tient au foyer du 3ème âge le 4ème mardi de chaque mois de 14 H à 17 h.

COMITE D'ANIMATION ET DES LOISIRS

=====

Après avoir présidé depuis sa création le Comité d'Animation et de Loisirs du CONQUET, Monsieur BALCON nous a quittés. Compétence, dévouement, gentillesse envers tous, dynamisme précieux à un CONQUET ou peu ou pas de loisirs n'existaient, ont fait que nous le regrettons tous.

Monsieur TALARMEIN est désormais notre nouveau Président. Nous lui souhaitons bonne chance.

Cette année :

- A Noël : un père Noël a fait son apparition dans les rues du CONQUET et distribué des gâteries aux enfants.
- Le Loto : 16 janvier, soirée très réussie à l'Hotel Beauséjour. De nombreux lots offerts par certains commerçants ont récompensé les gagnants.
- Bal des Gras : 6 Février à l'Hotel Ste Barbe, animée par un excellent orchestre, costumes rivalisant, d'originalité, ambiance joyeuse danses endiablées ont fait de cette soirée une réussite complète.
- La Piscine continue avec succès son activité et fait la joie des enfants.

COMITE DE SOLIDARITE POUR LES REFUGIES VIETNAMIENS

=====

Le Comité de solidarité pour les réfugiés vietnamiens informe ses généreux donateurs que nous avons déjà expédié 3 colis de pharmacie pour venir en aide à la famille NGUYEN XUAN BACH de 13 personnes dont nous vous avons parlé dans la presse. Leur fils ANH, 14 ans est reçu chaque week-end chez Monsieur et Madame D'HERVE.

Cette famille a reçu son premier colis lui permettant de survivre. D'autres suivront régulièrement chaque quinzaine. Nous vous demandons de continuer à nous aider avec vos dons en nature, produit pharmaceutique, bic cristal, bleu ou noir. Nous vous rappelons que vous pouvez déposer ceux-ci chez les membres du Comité Madame CASTEL, Monsieur LE GOFF, Kérandiou, Madame BERTHOU rue Ste-Geneviève, Madame LARSONNEUR Lochrist, Madame LE BARS rue Kennedy, Madame DECHATRE le Bilou et à la Maison de la Presse. Merci d'avance.

La Gymnastique Féminine

Participation accrue à la gymnastique féminine : 53 adhérentes se retrouvent trois fois par semaine à la salle omnisports, le lundi de 20 h 30 à 21 h 30, le mardi après-midi de 14 h 30 à 15 h 30 et le vendredi de 20 h 30 à 21 h 30.

Jeunes et moins jeunes se maintiennent en forme dans une ambiance agréable et sympathique. Leur assiduité démontre s'il en est besoin que la gymnastique est aussi une détente. Tout au long de l'année, chacune peut s'inscrire soit aux heures des séances, ou chez Mesdames MAUPAS, rue Jean XXIII, JESTIN, rue Lamennais tél. : 89/03/96.

D'autre part, le vendredi après-midi, certaines s'adonnent au plaisir des randonnées cyclistes et seraient ravies d'accueillir de nouvelles recrues. Le rendez-vous est fixé à 14 h au croisement de la rue R. Schuman et Milin-Avel.

Randonnées Pédestres

L'équipe de marche se porte bien, avec un très bon effectif. Deux fois par semaine nous profitons des beauxpaysages et parcourons les chemins avec plaisir et bonne humeur, et découvrons de nouveaux sites.

Parfois nous affrontons les intempéries tant cet exercice nous est bénéfique pour la forme et le moral.

Les personnes désirant s'incorporer à notre groupe seront chaleureusement accueillies. Pour cela, il suffit de se trouver sur la place Charles MENGUY tous les lundi et jeudi matin à 9 heures.

Comité de Jumelage

L'hiver c'est le temps mort. Rien à signaler depuis le départ des fermiers Gallois en octobre 81.

Les activités vont reprendre au printemps, avec tout d'abord le départ de notre équipe de Rugby, le 9 avril, puis le 15 mai de notre équipe de Foot-ball.

Le Comité se rendra à son tour au Pays de Galles pour la réunion annuelle des Comités le 26 Mai.

Les jeunes Conquétois quitteront Roscoff le 15 juillet pour un séjour de 2 semaines et reviendront le 31, accompagnés de leurs amis Gallois.

LES SCOUTS

=====

De babord à tribord

L'événement du trimestre est la création au sein des scouts marins, d'une unité de Louveteaux. Ils étaient quatre au départ, puis six, huit et actuellement dix jeunes garçons de 8 à 11 ans encadrés par leurs trois cheftaines, Françoise, Jacqueline, Marie-Ange. Cette jeune meute se réunit tous les samedis après-midi au local. Ils ont déjà appris à monter une tente, faire du feu et ont même fait une sortie tous ensemble dimanche dernier. Tous sont passionnés par la découverte de la nature et de la vie en équipe. Souhaitons que d'autres garçons viennent se joindre à eux prochainement.

Quant aux plus grands, ils poursuivent leur profession tant chez les mousses que chez les marins. Les mousses sont actuellement seuls dans leur local et l'ont aménagé d'une fort belle façon : réparation de la toiture, décoration et aménagement des coins d'équipage. Chacun dans l'équipage a un rôle précis et s'efforce de mener à bien sa tâche pour le plus grand bien de tous. Trois nouveaux de Saint-Renan et Plouzané sont venus grossir les effectifs.

Les marins quant à eux ont quitté le local des mousses devenu trop exigü et vont émigrer aux Blancs-Sablons dans le Fort-St-Louis où la municipalité a mis à leur disposition les anciennes salles de la colonie de l'Etoile St-Laurent. Beaucoup de travail en perspective pour aménager ce nouveau local, mais leur bonne volonté et l'imagination ne manqueront pas pour faire de ce local le lieu de rencontre nécessaire à leurs activités. Les marins préparent activement tout ce trimestre l'examen de patron d'embarcation qui aura lieu le 27 mars. Programme de navigation très corsé, de haut niveau, étudié et exposé aux garçons par un expert en la matière en la personne de Monsieur Albert QUEMENER, ancien chef de quart. Souhaitons leur à l'examen le succès qu'ils méritent.

Pendant les vacances de février, aura lieu un camp de quatre jours, à Tibidy en rade de BREST un camp regroupant les mousses et les marins et qui sera l'occasion de faire le joint en cours d'année tant sur le plan technique que spirituel.

Apartir du mois de mars commencera la préparation des bateaux pour la saison. Chacun attend avec impatience le moment de réembarquer. Mais auparavant il y a beaucoup de travail : réparations des bateaux, carénage, gréement, peinture et mise à l'eau. Tout ceci sera fait le samedi après-midi et parfois même le dimanche et l'on verra dès le mois de mai nos quatre embarcations équipées de la croix Scoute, silloner les abords du CONQUET, avec, à leurs bords des garçons désireux de vivre une aventure passionnante.

Bon vent à tous nos garçons, louveteaux, mousses et marins pour ce premier trimestre de l'année.

=====

INFORMATIONS DIVERSES

=====

Dans le bulletin communal de décembre 1981, une information était donnée sur les possibilités de contacter une nouvelle assistante sociale dont les coordonnées étaient indiquées (adresse, jour et heure de permanence)

Il est souhaitable de compléter cet article pour qu'il n'y ait pas de confusion et que les ressortissants des divers organismes de sécurité sociale reçoivent l'information à laquelle ils peuvent prétendre.

Les assistantes sociales travaillent dans des organismes sociaux différents et s'adressent aux familles qui en dépendent.

Il en résulte que sur une commune il n'existe pas une seule assistante sociale.

En ce qui concerne LE CONQUET, voici les principaux services sociaux auxquels il est possible de faire appel.

- Service Social de l'action sanitaire et sociale (famille et individus relevant de la caisse d'allocations familiales de régime général et d'une façon générale tous les actes concernant les problèmes liés aux fléaux sociaux).
- service social des pêches (familles de pêcheur).
- service social de l'union sociale maritime (famille de marin de commerce)
- service de la Mutualité sociale agricole (famille de salariés agricoles et d'exploitants agricoles).
- service social de la sécurité social pour les assurés sociaux de régime général.

Les assistantes sociales de ces différents services font des visites à domicile à la demande des familles ou reçoivent lors de leur permanence.

Voici les différentes adresses :

- service social de la D.D.A.S.S., 14 rue Alsace Lorraine BREST tél. : 46/16/54
- Service social de pêche, 16 rue Bruat BREST, tél. : 44/46/47
- Service social de l'Union Sociale Maritime, 8 rue de Touraine, BREST, tél. : 0//64/12
- Service Social Mutualité Sociale Agricole, 2 rue de L' Aber ST RENAN, tél. : 84/23/81
- Service Social de la Sécurité Sociale, Square Marc Sangnier, BREST, tél. : 46/22/88

La Caisse d'Epargne "ECUREIL" communique :

à compter du 1er février 1982, l'Agence Caisse d'Epargne "Ecuriel" de LE CONQUET : 8 rue Lieutenant Jourden sera ouverte les mardi et vendredi de 9 h00 à 12 h00 et de 13 h 30 à 15 h 45. Le meilleur accueil vous est réservé.

SALON DE L'AGRICULTURE 1982

A l'occasion du Salon de l'Agriculture la S.N.C.F. accordera une réduction spéciale de 50 % à tout groupe de 4 personnes et plus se rendant au salon de l'agriculture les 10, 11 et 12 mars. Pour tout renseignement, s'adresser à la gare de BREST - tél. : 80-50-50.

PROTECTION DES LIGNES TELEPHONIQUES - ELEGAGE DES ARBRES

Les branches d'arbres venant au contact des fils et câbles téléphoniques occasionnent, d'importants dérangements aux lignes elles-mêmes ; ces dérangements, s'ils sont nombreux, peuvent, à leur tour, provoquer un blocage des organes de commutation et l'interruption momentanée du service pour toute une localité.

Par ailleurs, la construction d'artères nouvelles, par mes services, (extension de réseau ou raccordement de lignes d'abonnés) se trouve souvent retardée par la présence de branches d'arbres surplombant les routes et chemins publics.

" Les propriétaires riverains sont mis en demeure de couper et d'élaguer les plantations qui présenteraient des branches en saillie dans les rues, sur les routes et chemins, susceptibles de toucher aux fils et aux câbles.

Vingt jours après la notification du présent arrêté, il sera, le cas échéant, procédé d'office par les soins de l'administration des Postes et Télécommunications, et aux frais des propriétaires, aux élagages dont il s'agit. " (extrait de l'arrêté préfectoral en date du 15 janvier 1982)

Nouveaux horaires permanence Sécurité Sociale
=====

Nous vous avisons que la permanence de la Sécurité Sociale qui a lieu toutes les semaines à la mairie se tiendra à partir du 1er avril prochain de 15 h 15 à 16 heures (feuilles de maladies)

Vaccinations
=====

Afin de mettre à jour notre fichier de vaccination, nous demandons à toutes les personnes déjà convoquées de bien vouloir nous donner les dates des vaccinations de leurs enfants.

En ce qui concerne les rappels D.T.P. et V.A.V., les enfants recevront individuellement une convocation et un avis ultérieur dans la presse confirmera les dates.

ELECTION
=====

La refonte de la liste électorale ayant lieu cette année, nous vous transmettrons vos nouvelles cartes d'électeur dans la semaine précédant les élections cantonales du 14 mars 1982.

Les personnes absentes lors de la distribution des cartes, les trouveront dans le bureau de vote le jour de l'élection.

LE RECENSEMENT
=====

Le recensement général de la population est une opération à laquelle procèdent périodiquement tous les pays. Le dernier recensement exécuté au CONQUET a eu lieu en 1975

Le recensement vise deux objectifs :

- déterminer la population légale de chaque circonscription administrative, en particulier de chaque commune (ce chiffre sert à l'application de nombreux textes législatifs ou réglementaires ; il intervient notamment dans le calcul de diverses attributions de crédits aux communes) ;

- Etablir les statistiques de base de la population française : structures démographiques, données sur la population active, sur les ménages, sur les logements, etc (ces informations statistiques sont indispensables à l'étude de tout problème démographique, économique ou social).

Prescrit par le décret n° 81-415 du 28 avril 1981 (Journal officiel du 30 avril 1981), le recensement est OBLIGATOIRE pour toutes les personnes résidant en France.

La loi fait obligation à toute personne recensée, qu'elle soit française ou étrangère, de remplir les questionnaires du recensement de façon complète et exacte.

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

LAGADEC Yohan	15 Décembre 1981	14 Rue Poncelein
LE BRIS Gabriel Jean Michel	15 Décembre 1981	1 Quai du Drellach
MARC Mélanie	18 Décembre 1981	Rue Troadec
CLOATRE Sophie Véronique	21 Décembre 1981	Rue Surcouff
ROLL Morgane Johanne	21 Décembre 1981	Centre Radio Maritime
LE DUC Adeline	25 Décembre 1981	Rue de l'Iroise
BOSSARD Delphine	6 Février 1982	Rue de Kéronvel

MARIAGES:

Le 9 Janvier 1982

Jean Pierre François Marie MAREC, Gendarme, Route de Brest LE CONQUET et
Christine Louise GUILLEMOIS, Agent de Bureau 35 Rue Papu RENNES

Le 20 Février 1982

Michel TALARMEIN, Employé de commerce, Route de Brest LE CONQUET et
Martine ROANN, secrétaire, 7 Rue le Gonidec LE CONQUET

DECES:

Jean René JESTIN, 25 rue Gueprette, LE CONQUET, le 4 Décembre 1981

Stanislas Marie LE HIR, Penzer LE CONQUET, le 26 Décembre 1981

Jeanne Marie Pauline JOLIVET Vv PODEUR, 20 Rue J. Taniou LE CONQUET,
LE 31 Décembre 1981

Anne Marie MENEUR, 18 Rue Albert de Mun le CONQUET, Le 13 Janvier 1982.

PERMIS DE CONSTRUIRE:

RIOU Pierre	5 Rue St Nicolas LE HAVRE	R S	04/11/81
KEREBEL Jean Michel	59 Rue J. Jaurès SAINT-AUBAIN	Ext. R P	09/11/81
JEAN Xavier	7, Rue du Dauphiné BREST	R P	03/12/81
LE PORC André	9 Rue de la libération LE HAVRE	R P	03/12/81
KERBOURCH Pierre	10 Rue de Gasté BREST	R S	07/01/82
JAUEN François	Lanfeust PLOUMOGUEUR	R P	18/01/82
JAUEN Joseph	La Croix Neuve PLOUARZEL	R P	18/01/82
COLIN Jean	BOUAKE	Ext R S	25/01/82
NEDELEC Jacqueline	11 Villa St Pierre CHARENTON	R S	28/01/82
DORANGE André	42 Rue Saintonge BREST	R P	02/02/82
HAMON Pierre	Kéringar	R P	09/02/82
SEVEZEN Hervé	35 Rue R. Schuman LE CONQUET	R P	10/02/82
LE VEN Alain	1 Rue Pierre Loti LE CONQUET	R P	16/02/82
COMMUNE	(3ème tranche camping) Logement et Accueil		19/02/82

L'Odysée du Gorbea Mendi

13 octobre 1911... Molène... Les barques de pêche sont toutes rentrées, l'île noyée dans la brume s'apprête à vivre une soirée d'automne comme les autres. Quand, soudain, retentit lugubre comme un cri d'agonie la corne d'un navire. Les conversations s'arrêtent, les gestes se figent, chacun tendu écoute. "C'est vers Quéménès !" crie une voix dans la rue. Des hommes en sabots courent déjà vers l'abri du canot de sauvetage suivis bientôt par toute la population.

Quelques instants plus tard l'embarcation mise à la mer à grand renfort de bras s'éloigne à la rame vers le sud et disparaît dans la nuit cotonneuse.

Guidés par la sirène qui n'en finit pas de lancer son sinistre appel, les canotiers, tâtonnant entre Quéménès et Lytiry réussissent à localiser un grand steamer échoué au sud de ce dernier îlot.

L'étrave est montée sur la roche mais sous l'arrière qui flotte encore, l'hélice bat à gros tourbillons inutiles. Le patron du canot et quelques hommes se hissent à bord du navire. Le capitaine les accueille chaleureusement ; son équipage et lui-même sont espagnols, le navire se nomme Gorbea Mendi, les cales sont pleines de minerai de Sagunto (en Espagne) pour Rotterdam.

La situation du vapeur n'est pas désespérée, le capitaine décide de rester à bord avec son équipage et demande au canot de revenir le lendemain avec un remorqueur.

Le "Hâleur" du port de Brest ne va pas mériter son nom : ses efforts seront vains pour tenter de dégager le Gorbéa Mendi de la roche. Les jours suivants une cinquantaine de journaliers arrivés de BREST par le Bellilois aident l'équipage à délester le navire d'une partie des 3 800 tonnes de minerai pour l'alléger.

Le 19 octobre un autre remorqueur le Titan aidé de l'Ar Stereden échoue dans une nouvelle tentative. Pourtant on ne lésine pas sur les moyens, le 20 c'est l'Infatigable, le plus puissant remorqueur de la marine qui vient s'atteler à l'épave, mais des pointes de roches tiennent le navire empalé et c'est encore un échec. Le remorqueur est reparti, quant, au soir la tempête se lève. Vers minuit, le vent et la mer se déchaînent contre le Gorbea, la coque en porte à faux sur le récif craque à chaque vague. Marins et journaliers prennent peur. Leurs signaux de détresse alertent les Molénais. Le canot "Amiral Roussin" luttant contre les éléments réussit dans la nuit le sauvetage des 54 personnes en les déposant en plusieurs bordées, transies et trempées sur Quéménès.

Le lendemain, le navire qui a brisé ses amarres est monté plus haut sur un plateau de roches près du Cromic. On le considère comme perdu, le matériel de sauvetage est récupéré, l'épave abandonnée. Abandonnée ? bonne aubaine pour certains, le journal "La Dépêche" s'en fait l'écho... "des pilleurs d'épaves n'ont pas craint malgré la mer démontée d'accoster et d'emporter tout ce qui leur était possible d'amener sur leurs embarcations..."

Une année s'écoule sans que l'on entende parler du Gorbea Mendi devenu silhouette familière pour les pêcheurs et goémoniers travaillant dans l'archipel de Molène. Pourtant à l'automne 1912, les travaux de sauvetage reprennent et sont couronnés de succès. Le navire déséchoué flotte tant bien que mal, un jour de calme plat il est remorqué au CONQUET. Là le colmatage des brèches et l'assèchement des cales vont durer plusieurs semaines. Au mois de février 1913 un remorqueur vient chercher le bateau pour l'amener à BREST.

Le 21 de ce même mois le Gorbea Mendi en bien triste état, devant une foule de curieux inaugure la forme de radoub de BREST tout juste terminée.

